

CLASSER / DÉCLASSER / RECLASSER

8^{ÈME} CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

AIX-EN-PROVENCE

27-30.AOÛT.2019



ILLUSTRATION & CONCEPTION : TOMMY BESSINE / WWW.TOMMYBESSINE.COM



Préparer Com ! //



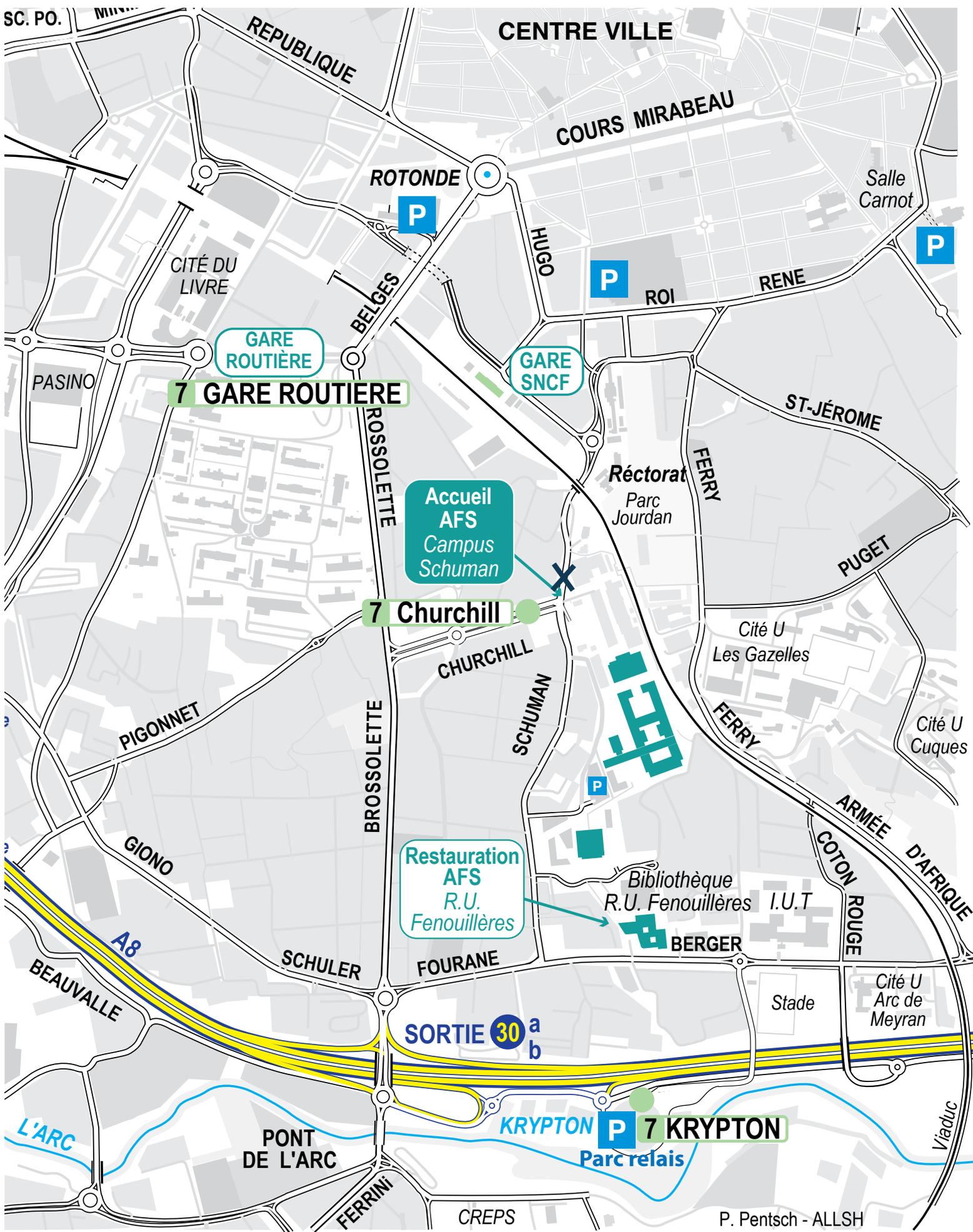
Département Sociologie
Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix-Marseille Université



Laboratoire d'Économie
et de Sociologie du Travail



PLAN D'ACCÈS AU CAMPUS SCHUMAN (INFORMATIONS PRATIQUES P. 24)



SOMMAIRE

- Réseaux thématiques (RT) – 2
- Planning général – 3
- Conférence d'ouverture – 4
- Vie de l'association – 5
- Ad Hoc : 60 ans du département de sociologie – 6
- États généraux de la sociologie – 7
- Semi-plénières 1 – 8-11
- Semi-plénières 2 – 12-15
- Semi-plénières 3 – 16-19
- Programme général des RT – 20-23
- Informations pratiques – 24

SEMI-PLÉNIÈRES

SESSIONS 1 - MERCREDI 28, 14H30-16H30

- 1.1 « Non-catégories »
- 1.2 « Les recompositions des mondes du travail : inégalités, interdépendances et mobilités »
- 1.3 « Classements familiaux, classements scolaires et formation des habitus de classe »
- 1.4 « Marseille : des représentations aux enquêtes sociologiques »

SESSIONS 2 - JEUDI 29, 16H30-18H30

- 2.1 « La matérialité du classement »
- 2.2 « Quels usages de l'intersectionnalité ? »
- 2.3 « Regards sociologiques sur les pratiques (inter)professionnelles de classement dans le monde de la santé »
- 2.4 « Sociologies, Sociologues en Afrique et au Moyen-Orient »

SESSIONS 3 - VENDREDI 30, 10H30-12H30

- 3.1 « Ce que l'internationalisation des sciences sociales fait au travail sociologique et à l'évaluation scientifique »
- 3.2 « Des catégories juridiques aux classements sociaux : quels pouvoirs pour les expert.e.s ? »
- 3.3 « La réception des classements dans les domaines de l'éducation et de la formation »
- 3.4 « Le développement au prisme de l'environnement : d'un concept critique à une injonction idéologique »

RÉSEAUX THÉMATIQUES

INTITULÉ DES RT	SALLE PRINCIPALE	ÉT.
RT01 Savoirs, travail, professions	D009	RDC
RT02 Migrations, altérité et internationalisation	D003	RDC
RT03 Normes, déviances et réactions sociales	D001	RDC
RT04 Sociologie de l'éducation et de la formation	E003	RDC
RT05 Classes, inégalités, fragmentations	E005	RDC
RT06 Politiques sociales, protection sociale et solidarités	E002	RDC
RT07 Vieillesse, vieillissement et parcours de vie	E007	RDC
RT08 Sociologie du militaire : sécurité, armées et société	E006	RDC
RT09 Sociologie de l'urbain et des territoires	E010	RDC
RT10 Sociologie de la connaissance	E012	RDC
RT11 Sociologie de la consommation et des usages	E011	RDC
RT12 Sociologie économique	E013	RDC
RT13 Sociologie du droit et de la justice	E112	1 ^e
RT14 Sociologie des arts et de la culture	E110	1 ^e
RT15 Sociologie de la jeunesse	E108	1 ^e
RT16 Sociologie clinique	E111	1 ^e
RT17 Gestion politique du corps et des populations	E106	1 ^e
RT18 Relations professionnelles	E105	1 ^e
RT19 Santé, médecine, maladie et handicap	E104	1 ^e
RT20 Méthodes	E103	1 ^e
RT21 Mouvements sociaux	B115	1 ^e
RT22 Parcours de vie et dynamiques sociales	B124	1 ^e
RT23 Travail, activité, technique	B122	1 ^e
RT24 Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction de l'altérité	B120	1 ^e

VOIR LE RÉCAPITULATIF DES SESSIONS DES RT DANS LE TABELAU PAGES 20-23

INTITULÉ DES RT	SALLE PRINCIPALE	ÉT.
RT25 Travail, organisations, emploi	B118	1 ^e
RT26 Réseaux sociaux	B116	1 ^e
RT27 Sociologie des intellectuels et de l'expertise : savoirs et pouvoirs	B114	1 ^e
RT28 Recherches en sciences sociales sur la sexualité	B112	1 ^e
RT29 Sciences et techniques en société	B110	1 ^e
RT30 Sociologie de la gestion	B108	1 ^e
RT31 Sociologie du sport et des activités physiques	B106	1 ^e
RT33 Famille, vie privée, vie publique	B104	1 ^e
RT34 Sociologie politique	B102	1 ^e
RT35 Sociologie du monde associatif	B101	1 ^e
RT36 Théories et paradigmes sociologiques	B103	1 ^e
RT37 Sociologie des médias	E223	2 ^e
RT38 Sociologie de l'environnement et des risques	E225	2 ^e
RT40 Sociologie des institutions	E227	2 ^e
RT41 Corps, techniques et société	A227	2 ^e
RT42 Sociologie des élites	A225	2 ^e
RT43 Sociologie et religions	A217	2 ^e
RT45 Sociologie des conflits	A215	2 ^e
RT46 Formation, certification, qualification	A208	2 ^e
RT47 Sociologie visuelle et filmique	A206	2 ^e
RT48 Articulation vie familiale/vie pro - et recomposition des temps sociaux	A204	2 ^e
RT49 Histoire de la sociologie	A202	2 ^e
RT50 Socialisations	A209	2 ^e

NB : Les Réseaux thématiques n° 32, 39 et 44 ne présentent pas de session au congrès 2019.

PLANNING GÉNÉRAL

MARDI 27 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT
9h - 10h30 Accueil Café	9h - 10h30 RT Session 3	9h - 10h30 RT Session 5	9h - 10h AG des RT
			Pause
10h30 - 12h30 Réseaux Thématiques (RT) Session 1	Pause	Pause	10h30 - 12h30 Conférences semi-plénières 3
	11h - 13h RT Session 4	11h - 12h30 États généraux de la sociologie	
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14h - 16h Conférence plénière d'ouverture	14h30 - 16h30 Conférences semi-plénières 1	14h - 16h Assemblée générale	14h - 16h30 RT Session 6
Pause		Pause	
16h30 - 18h30 RT Session 2	Pause	16h30 - 18h30 Conférences semi-plénières 2	
	17 h - 18h30 Réseaux + Ad hoc		
		20 H - 23 H 00 Soirée	

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE MARDI 27 AOÛT 14H – 16H

Pour changer de la traditionnelle plénière, le CE de l'AFS vous propose d'ouvrir notre congrès par une table ronde au cours de laquelle François Héran, Fatou Sow et Charles Umney nous aideront à réfléchir à notre thème de cette année.

Après une courte présentation de la façon dont leurs recherches interrogent les classements, déclassements et reclassements, nos invité.e.s répondront à quelques questions du CE, qui organise et animera la séance.

« CLASSER,
DÉCLASSER,
RECLASSER »
FRANÇOIS HÉRAN,
FATOU SOW,
CHARLES UMNEY

AMPHITHÉÂTRE
PORTALIS

François Héran est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Migrations et sociétés, après avoir été directeur de l'INED pendant 10 ans. Ses recherches articulent sociologie, anthropologie et démographie, et ont notamment porté sur la famille, l'immigration, ainsi que l'historiographie, les méthodes et les enjeux publics des sciences sociales. Il a récemment publié *Figures de la parenté: une histoire critique de la raison structurale* (2009) et *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir* (2017).

Fatou Sow, docteure en sociologie HDR, a mené sa carrière de chercheuse au CNRS, affiliée à l'Institut fondamental d'Afrique noire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et au SEDET de l'Université Paris Diderot. Elle a travaillé sur les questions de développement (migration, urbanisation, environnement, etc.) et à une approche féministe des sciences sociales et des études des femmes en Afrique. Elle a (co)-édité *Sexe, genre et société : engendrer les sciences sociales africaines* (2000) ; *La recherche féministe francophone : langue, identités et enjeux* (2009) ; *Genre et fondamentalismes* (2018).

Charles Umney est Associate Professor en sociologie du travail à l'Université de Leeds. Ses recherches ont porté sur les syndicats britanniques, sur les conditions de travail des musiciens à Londres et Paris et sur la théorie marxiste des classes sociales. Il a notamment publié *Class Matters* (2018).

JEUDI 29 AOÛT VIE DE L'ASSOCIATION

11H - 12H30

AMPHITHÉÂTRE GUYON

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SOCIOLOGIE

(voir programme p.7)

14H - 16H

AMPHITHÉÂTRE GUYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Rapport moral : présentation, discussion et vote
- Rapport financier : présentation, discussion et vote
- *Socio-Logos*, la revue de l'AFS : activités, politique du comité de rédaction
- Vote pour le renouvellement partiel du Comité exécutif de l'AFS

18H30

- Proclamation des résultats des élections du CE
 - Vote pour la présidence de l'AFS

**20H
PARVIS EGGER**

Soirée du congrès & bougies
Nous fêterons les 60 ans du département de sociologie et les 50 ans du LEST à cette occasion

AD HOC **MERCREDI 28 AOÛT** **17 H - 18 H 30**

Le département de sociologie d'Aix-Marseille Université célèbre ses 60 ans. Interroger son histoire consiste à se questionner sur le cheminement de la discipline parmi les autres sciences humaines et sociales et à discuter de sa progressive institutionnalisation à l'Université depuis la création de la licence de la discipline en 1958. Cette table ronde sera l'occasion de revenir sur cette longue histoire et d'en questionner les étapes fondatrices.

Ces six décennies témoignent plus largement d'une histoire politique et institutionnelle qui peut être analysée à l'aune des inflexions curriculaires qui en ont résulté. Aussi reviendrons-nous sur les débuts de la période marqués par une pluridisciplinarité assumée (proximité avec la philosophie, l'ethnologie, la psychologie sociale) quand la discipline était un certificat cherchant à s'inscrire dans le prolongement de l'École française de sociologie. À l'époque, les « laboratoires de recherche » étaient balbutiants, les financements rares, pour autant les recherches se réalisaient quand même et souvent de manière collective. Quels sens différents affectent l'approche pluridisciplinaire contemporaine et que signifie aujourd'hui pour nous de faire de la sociologie en laboratoire ou grâce au laboratoire?

Nous traiterons également de la question de la professionnalisation de la sociologie pour mettre en lumière les réponses apportées par le département face à ces inflexions, puis sur son inscription de plus en plus précise dans l'espace méditerranéen. Parmi ses productions emblématiques, mentionnons la *Revue de sociologie du Sud-Est*, créée au début des années 1970, dotée d'un comité de rédaction et publiée avec le concours de l'Université de Provence et du CNRS. Les articles publiés témoignent de la dynamique de recherche des années 1970 et 1980, et révèlent aussi une richesse dans l'éclectisme des thématiques, elles-mêmes liées aux époques socio-historiques de leur formulation et aux paradigmes et auteurs en vogue.

Rassemblant plusieurs figures du département,

cette table ronde sera agrémentée d'une exposition présentant des objets marquants de la période 1958-2018 : affiches, ouvrages, revues, thèses, films d'entretiens réalisés par les étudiants du département. Ces supports mémoriels propices aux échanges permettront, on l'espère, d'ouvrir la discussion aux apports d'une sociologie attentive à la production des catégories et des classements sociaux et à leurs effets dans un monde social en mutation.

« LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE D'AIX-EN-PROVENCE : 60 ANS DE SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ »

**ANDRÉ DONZEL, ROGER ESTABLET,
MICHÈLE PAGÈS, NICOLE RAMOGNINO,
PIERRE VERGÈS**

ANIMATION

CATHERINE SCORNET, PHILIPPE VITALE

ORGANISATION

**EMMA ANGOT, CHANTAL ASPE, OLIVIER BARDEL,
KYLIAN BERANGER, THIBAUT COMES,
CONSTANCE DE GOURCY, ELENI DEMETRIOU,
YANNICK DUVAUCHELLE, AURÉLIEN DYJAK, CLOÉ EYMARD,
ANNIE LAMANTHE, CESARE MATTINA, JEREMI MILANESE,
MAEVA PAOLI, ANTOINE VION**

11H – 12H30
AMPHITHÉÂTRE GUYON

PARCOURSUP N+2.

*CLASSEMENT ET DÉCLASSEMENTS DANS
L'ESR. DEUX ANS DE PARCOURSUP : BILAN ET
PERSPECTIVES*

CORINE EYRAUD, membre du CA de
l'ASES, LEST, CNRS/AMU

MARIE-PAULE COUTO, CRESPPA,
Paris 8

FANNY BUGEJA-BLOCH, CRESPPA,
Nanterre

LEÏLA FROUILLOU, CRESPPA, Nanterre

ORGANISATION

AFS (CE, RT4 & RT15) & ASES (ASSOCIATION
DES SOCIOLOGUES DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR)

Les états généraux du congrès sont un moment privilégié pour échanger et débattre des grands enjeux de notre discipline, des transformations des institutions dans lesquelles elle s'inscrit et de l'évolution de nos métiers. Dans la thématique du congrès « Classer, déclasser, reclasser », le choix de consacrer les états généraux à Parcoursup nous a semblé évident.

Corine Eyraud, auteure de « L'université française : mort sur ordonnance ? » (*Savoir/Agir*, 2019) reviendra sur les apports de la journée du 20 janvier 2018 organisée par l'ASES « La sélection n'est pas la solution », consacrée à Parcoursup, et sur des éléments de réflexion que les intervenants avaient pointés en anticipant la mise en place de la plate-forme. Elle tentera aussi de situer Parcoursup dans les réformes plus globales et en cours de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) : transformation des modes de financement, augmentation des droits d'inscription des étudiants hors communauté européenne, nouvelle ordonnance permettant la création d'établissements expérimentaux.

Marie-Paule Couto et Fanny Bugeja-Bloch, auteures de « Le Parcoursup des filles. Classe et genre à l'Université » (*La vie des idées*, 2018) et Leïla Frouillou, auteure de *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes* (La Documentation française, 2017) présenteront les premiers résultats d'une grande enquête (données nationales aspirées du portail Parcoursup, base 2018 Parcoursup de Paris 8, questionnaires administrés aux étudiants de 4 universités) et tenteront ainsi de dresser un bilan d'étape.

Nous prêterons également attention aux expériences des collègues et aux récits de ces expériences, et ce à partir des retours à l'appel à témoignages que nous avons lancé : comment se sont passées ces deux années de Parcoursup dans votre département/Université ? Avez-vous constitué des commissions ? Quels ont été les critères utilisés ? Qui en a décidé ? Comment avez-vous paramétré les outils de décision ? Quel travail Parcoursup vous a-t-il finalement demandé ? Cela a-t-il généré des tensions ? De nouvelles collaborations ? Avez-vous une idée des effets de la première année de mise en place à tous points de vue ?

PROGRAMME DES SEMI-PLÉNIÈRES

SEMI-PLÉNIÈRES 1 **MERCREDI 28** **14 H 30 - 16 H 30**

L'étude des processus de classification sociale et/ou institutionnelle, l'élaboration de frontières catégorielles et leurs effets ont constitué des objets de choix pour les sciences sociales et politiques. En prenant pour objet les classifications et l'élaboration de catégories, ce sont les effets de leur existence, de leurs frontières et/ou de leur construction qui sont principalement étudiés.

Cette semi-plénière entend questionner les espaces sociaux, les contextes, dans lesquels ces frontières institutionnelles n'existent pas ou pas encore, où ces classifications n'ont pas cours ou bien différemment. À partir de contextes empiriques précis, concernant l'absence de statistiques ethniques en France, les classifications des troubles mentaux, et l'hétérosexualité comme allant de soi, il s'agit de compléter, peut-être, des approches critiques des classifications, en les nourrissant de la comparaison avec les situations qui s'en passent.

Nous reviendrons sur les raisons pour lesquelles certaines classifications et leurs catégories n'existent pas, ou mal, en sciences sociales alors qu'elles ont cours dans certains espaces (militants ou du travail social par exemple). Ce sera également l'occasion de poser ou de reposer la question de l'arbitrage entre réalisme et constructionnisme. Ce dernier, volontiers associé à l'étude des catégorisations, vise souvent à dénaturiser ses objets de recherche, et Pierre Bourdieu ou Ian Hacking ont pu dénoncer les excès de telles perspectives. Mais que se passe-

t-il lorsque l'existence même de certaines catégories ou classifications est questionnable ? Et que produit l'importation de catégories cognitives par et/ou pour la recherche, là où l'empirie les refuse ou les dénie ?

1.1 « NON-CATÉGORIES »

AMPHI GUYON

CÉCILE THOMÉ, EHESS/IRIS

« De l'invention de l'hétérosexualité à son invisibilisation : retour sur une catégorie trop évidente pour être nommée »

NICOLAS HENCKÈS, CNRS, CERMES3, INSERM EHESS,

« Consoler sans classifier ? Des classifications et de leurs limites dans le traitement social des maladies mentales sévères »

FRANÇOIS HÉRAN, Collège de France

« Catégories et typologies : peut-on s'en passer ? »

ORGANISATION ET DISCUSSION

IRIS LOFFEIER (CE AFS), HESAV/HES-SO

PIERRE BRASSEUR (CE AFS), PACTE

Cette semi-plénière sera consacrée aux mutations des mondes du travail, aux nouvelles formes d'interdépendance, de segmentations et de hiérarchisation des activités professionnelles qu'elles entraînent. Nous pouvons aujourd'hui faire le constat de transformations et mutations des mondes du travail, qui se traduisent par de multiples dynamiques : globalisation, financiarisation, délocalisation, numérisation, automatisation, etc.

Cette session sera donc l'occasion d'aborder trois de leurs manifestations :

1 - La flexibilisation et précarisation des marchés du travail et du salariat. Elles sont produites notamment au niveau individuel par la mise en concurrence systématique des travailleurs via le système du détachement, mais aussi au niveau collectif par les systèmes nationaux de droit du travail, d'emploi et de protection sociale.

2 - L'émergence de nouvelles "zones grises" et positions dans le monde du travail, qui résultent d'une déconnexion partielle entre trois éléments fondamentaux : statuts sociaux historiques (salarié, indépendant, etc.), situations de travail, et, enfin, identités/représentations.

3 - Ces transformations ne résultent pas seulement de dynamiques nationales et sociétales mais d'une transnationalisation des systèmes productifs ; l'internationalisation des marchés du travail participe ainsi directement de cette recomposition des statuts, parcours et mobilités (sociales, géographiques, etc.). Ces recompositions - inégalités, interdépendances et mobilités - génèrent des processus de classement, déclassement et reclassement à des niveaux individuels et collectifs : nous entendons par là des fragmentations et une complexification des classes sociales, ainsi que des formes de hiérarchisation plurielles des individus. Elles se jouent dans des espaces transnationaux et, ce faisant, dépassent les découpages sociaux historiques et géographiques généralement utilisés par les sociologues (du travail). En introduisant d'autres notions et variables, par exemple celles des réseaux ou des formes de

déclassement (par le parcours migratoire notamment), elles complexifient l'appréhension des rapports de pouvoir dans les mondes du travail contemporains.

1.2 « LES RECOMPOSITIONS DES MONDES DU TRAVAIL : INÉGALITÉS, INTERDÉPENDANCES ET MOBILITÉS »

AMPHI 1

FLORA BAJARD, LEST-UMR 7317, CNRS-AMU

« Les zones grises de l'emploi : statuts, politisation et nouvelles positions dans les mondes du travail. »

CLAUDIA JACINTO, CIS-CONICET-IDES (Argentine)

« Zones grises de l'emploi et du travail ? Précarisation, informalisation, et inégalités de genre dans les mondes du travail des jeunes en Argentine. »

PAUL BOUFFARTIGUE, LEST-UMR 7317, CNRS-AMU

« Invisibilisation/visibilisation des mondes du travail populaires : que devient la classe comme analyseur ? »

ORGANISATION ET MODÉRATION

ANNIE LAMANTHE, LEST, AMU-CNRS

ERIC VERDIER, LEST, CNRS-AMU

1.3 « CLASSEMENTS FAMILIAUX, CLASSEMENTS SCOLAIRES ET FORMATION DES HABITUS DE CLASSE »

AMPHI 2

MARTINE COURT LAPSCO (U. Clermont Auvergne), CMW (U. Lyon 2).

STÉPHANE BONNÉRY, CIRCEFT-ESCOL (U. Paris 8)

MARGOT DELON, U. Paris 8

ORGANISATION

JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE, (RT50) INED

SÉVERINE CHAUVEL, (RT4) LIRTES/UPEC

BENOÎT COQUARD, (RT5) CESAER/INRA

TYPHAINE RAHAULT, (RT5) IDHE.S/U. Paris-Nanterre, CNRS

RÉMI SINTHON, (RT50), CESSP (U. Paris 1/EHESS/CNRS)

La conjonction des deux types de classement que sont, d'une part, les classes sociales qui organisent la morphologie sociale dans son ensemble et, d'autre part, les catégories qui orientent la pensée et l'action à l'échelle des individus[1], s'opère en grande partie par l'intériorisation de dispositions lors de la socialisation[2]. Cette session semi-plénière entend questionner sur la base d'enquêtes récentes la place que prennent dans ces processus les deux premières grandes institutions socialisatrices : la famille et l'école[3]. Les trois interventions privilégient chacune un moment différent du processus de socialisation, depuis la prime enfance jusqu'aux incidences biographiques de long terme.

La première communication, présentée par Martine Court, rend compte d'une recherche collective consacrée aux socialisations de classe à l'âge de 5 ans. Réalisée par une équipe de 17 chercheurs et chercheuses, l'enquête analyse la socialisation enfantine dans différents domaines de la pratique (la culture, le corps, le langage, l'exercice de l'autorité, le rapport à l'école ou encore l'argent). Elle montre comment, en fonction de leurs origines sociales, les enfants acquièrent dès le plus jeune âge des dispositions différenciées qui contribuent à la reproduction des inégalités sociales.

L'intervention de Stéphane Bonnéry souligne le rôle central de l'institution scolaire dans la production des classements. Celle-ci soumet les élèves à des *curricula* différenciés et à des attentes curriculaires implicites[4] s'articulant à des conditions de socialisation qui entrent en consonance ou dissonance avec la socialisation familiale. La confrontation des définitions sociales de l'enfant et de l'éducation[5] dès l'école maternelle[6] participe à ce que les classements socio-scolaires opérés aillent de pair avec des inégalités objectives d'appropriation.

La recherche de Margot Delon, enfin, sert de contrepoint aux deux précédentes dans la mesure où elle observe le temps long des biographies pour questionner l'intériorisation effective des habitus, sur le cas spécifique d'immigrés et descendants d'immigrés passés par des bidonvilles ou cités de transit à leur jeune âge. Elle montre que les parcours s'orientent en fonction de dispositions qui prennent source dans les reclassements successifs opérés, à partir des classements familiaux, par l'école, par les espaces résidentiels et par les dispositifs d'encadrement qui émanent des politiques migratoires.

Croisant des recherches relevant de la sociologie de l'éducation, des classes sociales et de la socialisation, la semi-plénière vise à éclairer la variété et la complexité des processus de (re) classement par lesquels l'école et la famille façonnent les habitus de classe.

[1] Émile Durkheim, 1895, *Les règles de la méthode sociologique*, Félix Alcan, Paris, p. 17-18.

[2] Pierre Bourdieu, 1980, *Le sens pratique*, Minuit, Paris.

[3] Muriel Darmon, 2006, *La socialisation*, Armand Colin, Paris.

[4] Basil Bernstein, 1975, « Class and pedagogies: visible and invisible », *Educational studies*, 1(1), p. 23-41.

[5] Jean-Claude Chamboredon, Jean Prévot, 1973, « Le "métier d'enfant". Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle », *Revue française de sociologie*, 14(3), p. 295-335.

[6] Mathias Millet, Jean-Claude Croizet, 2016, *L'école des incapables ? La maternelle, un apprentissage de la domination*, La Dispute, Paris.

SEMI-PLÉNIÈRES 1 **MERCREDI 28**

14 H 30 - 16 H 30

1.4 « MARSEILLE : DES REPRÉSENTATIONS AUX ENQUÊTES SOCIOLOGIQUES »

AMPHI 5

NICOLAS DODUIK LAMES/AMU « Pratiques et représentations de la culture à Marseille : capitale européenne, musée national et réalités locales »

CÉLIA LAMBLIN LAMES/AMU

« Les appropriations d'une "Marseille des communautés" par les Égyptiens entre 2011 et 2013 »

KHADIDJA SAHRAOUI-CHAPUIS LAMES/AMU

« Recherche sur les réseaux de revente dans les quartiers populaires à l'épreuve du fantasme "Marseille" »

INTRODUCTION ET ANIMATION

CESARE MATTINA, LAMES/AMU

La ville de Marseille a une place à part dans l'imaginaire français. Qu'un règlement de compte s'y déroule, qu'un élu s'y fasse prendre la main dans le sac ou qu'un immeuble s'y écroule, journalistes et gouvernements se chargent généralement de donner à l'événement une signification structurelle et une dimension nationale, le tout dans un registre de la distance inquiète - quand ce n'est pas de la suspicion - quant à la capacité des règles à y valoir comme ailleurs. À ce registre répond du reste volontiers un retournement du stigmaté par les représentants plus ou moins autoproclamés de la ville dans les milieux politiques et intellectuels, y compris des sciences sociales. Comment les sociologues travaillent-ils sur un territoire aussi chargé de représentations collectives ? Comment se débrouillent-ils avec le risque d'être accusés de faire de la « marseillologie » ?

Ce sont ces questions générales que l'on soumettra à la discussion collective à partir des communications de trois jeunes chercheur(e)s du Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES, AMU/CNRS). On y verra dans différents champs de recherche (déviance, ville, culture) comment elles invitent à distinguer Marseille comme objet et Marseille comme terrain de recherche, comment elles invitent à la comparaison internationale et à la mise en perspective socio-historique. Cette session montrera que travailler sur Marseille est une occasion de nuancer et de compléter des visions urbaines qui sont parfois pensées comme nationales à partir du seul cas parisien.

SEMI-PLÉNIÈRES 2 JEUDI 29

16 H 30 – 18 H 30

2.1 « LA MATÉRIALITÉ DU CLASSEMENT »

AMPHI GUYON

JEAN-FRANÇOIS BERT, IHAR, U. de Lausanne

DELPHINE GARDEY, IEG, U. de Genève

CHRISTINE JUNGEN, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, CNRS/U. Paris Nanterre/

ORGANISATION ET ANIMATION

ISABELLE BRUNO, (CE AFS) CERAPS, CNRS/U. de Lille

ARNAUD SAINT-MARTIN, (CE AFS), CESSP, CNRS/EHESS/U. Paris 1

Cette semi-plénière se propose d'envisager le classement comme un régime de pratiques matérielles informées par des savoir-faire, autrement dit comme une technologie intellectuelle, une certaine façon d'ordonner le monde et d'en rendre compte. Outillé par des fiches, des listes, des tableaux, des graphiques, des registres, des meubles-classeurs, des colonnes de rangement, des algorithmes de tri ou des référentiels d'indexation, l'acte de classer produit des documents, des symboles et des usages qui (re) configurent les modes de pensée et les formes d'activité des acteurs sociaux qui classent ou sont classés. Considérer la dimension matérielle du classement permet ainsi d'éclairer autrement, à travers leurs procédés ordinaires, les modes de production des savoirs et d'organisation du travail, dans le champ bureaucratique comme dans le champ scientifique.

Historien et sociologue, Jean-François Bert a récemment publié *Une histoire de la fiche érudite* (Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2017). Delphine Gardey, historienne et sociologue, est l'auteurice de *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)* (Paris, la Découverte, 2008). Christine Jungen est anthropologue, coordinatrice avec Tiziana Nicoletta Beltrame du numéro sur « Les textures matérielles de l'accumulation » de la *Revue d'anthropologie des connaissances* (vol. 7, n°4, 2013), auteurice de l'article « Cataloguer, indexer, encoder. Ou comment les données prennent vie » (*RAC*, vol. 7, n° 4, 2013, p. 747-759).

Dans son article, aujourd'hui référence mondiale, intitulé « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », Sirma Bilge introduit son propos en rappelant qu'en l'an 2000, il a été demandé à 55 chercheuses, anciennes éditrices ou membres du comité consultatif international d'une des revues les plus importantes en études féministes, de réfléchir sur la problématique qu'elles souhaiteraient mettre en relief dans le nouveau millénaire.

À une quasi-unanimité, la signification et le besoin de traiter des questions théoriques, empiriques ou activistes touchant « l'intersectionnalité » revinrent à maintes reprises, parfois dans des termes proches, comme l'inégalité complexe, la différence ou la diversité. De plus, la prise en compte des intersections entre genre, race et classe fut identifiée comme la « meilleure pratique féministe » en cours dans le monde universitaire. Plus récemment, l'intersectionnalité s'est vue hissée au rang de plus importante contribution théorique à ce jour dans les études au titre de tentative prometteuse pour composer

avec les différences et les complexités dans la production des théories ou encore comme l'une des quatre principales perspectives de la troisième vague du féminisme, avec les approches poststructuralistes et postmodernes, la théorie féministe postcoloniale et les priorités de la « jeune génération ». Dans le même temps, cette perspective a fait l'objet, en France comme dans le monde anglophone, de débats houleux, fréquemment dans un espace de débat non-académique : renvoyant de façon mal définie à un ensemble de travaux scientifiques et à des productions et/ou activités militantes, l'intersectionnalité ainsi ressaisie au prisme de débats sur l'actualité, de paniques

morales sur une « influence anglo-saxonne » ou sur le « communautarisme », semble discutée en tant qu'objet de cristallisation idéologique plutôt que comme ensemble de débats, de travaux, de propositions, d'outils conceptuels, etc. Si l'imbrication des différents rapports sociaux s'est donc particulièrement posée dans le champ militant et dans les mouvements de libération, les questions se sont aussi transformées en enjeux théoriques dans le champ

de la recherche. Ont alors émergé, dans les études féministes, différents concepts, chacun proposant une lecture sur la façon dont racisme, sexisme, âgisme, classisme s'entrecroisent, s'articulent dans les différentes sphères de la vie : où en sont les travaux académiques ? Comment les connaissances se sont-elles organisées ?

Nous proposons dans cette semi-plénière d'ouvrir le débat et de retracer la constitution épistémologique de ce champ de recherche à travers la présentation de différents modèles théoriques qui tentent de penser l'imbrication des rapports de pouvoir.

Nous pensons notamment

aux concepts d'intersectionnalité, de consubstantialité ou encore de sérialité. Il s'agira d'aborder les conditions de production de ces points de vue scientifiques, les débats et controverses qui les entourent, leurs contextes sociopolitiques, les apparentements de leurs auteur.e.s, mais également les terrains, travaux, et perspectives ouvertes par ce champ. De même, nous nous intéresserons aux enjeux méthodologiques et épistémologiques que soulèvent les personnes qui le portent.

2.2 « QUELS USAGES DE L'INTERSECTIONNALITÉ ? »

AMPHI 1

DANIÈLE KERGOAT, CRESPPA-GTM

DAMIEN TRAWALE, U. Paris 7, URMIS

MYRIAM PARIS, Paris 1, CESSP

ANIMATION

ARTEMISA FLORES ESPINOLA, CRESPPA-CSU

DJAOUIDAH SÉHILI, U.Lyon 2, CMW

De nouvelles formes de « travail en commun » se développent dans le monde de la santé. Elles introduisent une redéfinition des savoirs et des expertises, transforment les modalités de répartition des tâches, redessinent les frontières entre groupes professionnels tout en reconfigurant leurs juridictions respectives.

De telles évolutions, qui questionnent les catégorisations existantes, s'accompagnent d'opérations et de luttes de classement lourdes d'enjeux pour les professionnels et leurs publics. Celles-ci recouvrent des processus normatifs de hiérarchisation et d'institutionnalisation, générateurs d'inclusion ou d'exclusion.

Dans le cadre de cette conférence semi-plénière, seront plus particulièrement étudiés deux contextes singuliers et actuels où sont en coprésence des professionnels paramédicaux, médicaux

et du secteur social ayant légitimité pour mettre en œuvre des pratiques de soin et des politiques de santé ou pour statuer au nom des pouvoirs publics.

Les conférences donneront à voir les opérations de catégorisation et analyseront les critères mobilisés, débattus ou négociés collectivement et plus ou moins formalisés. Comment les pratiques de soins sont-elles (re)mises en question ? Selon quelles politiques de santé ? Quels sont leurs effets sur les professionnels et les publics concernés, objets ou acteurs d'un ré-ordonnement des logiques sociales en vigueur ?

Le dispositif de VAE permet à certains personnels non qualifiés des établissements de santé d'accéder au diplôme d'État d'aide-soignante et à leur employeur de répondre à bon compte aux attendus des autorités d'agrément en termes de qualification de leur main-d'œuvre. Par une enquête de terrain en cours auprès de candidates d'une région de France, à partir du recueil de données quantifiées, de livrets de candidates, d'observations de jurys et d'entretiens biographiques, Anne-Marie Arborio s'interroge sur l'épreuve que constitue la VAE pour des personnes non-diplômées, « faisant fonction » d'aide-soignante, et sur sa signification pour des femmes dont, à une session donnée, seul un quart obtient le diplôme visé.

Ce processus peut être analysé comme la confrontation entre une expérience singulière de travail institutionnalisé, le plus souvent auprès de personnes âgées dépendantes et un ensemble d'attentes et de prescriptions, pour la plupart codifiées, qui entourent le métier d'aide-soignante, avec pour enjeu le classement ou le déclassement de la candidate. L'épreuve orale en constitue le moment-clé sous forme d'une séquence particulière d'interactions entre la candidate et les trois membres du jury, représentant les employeurs, les formateurs et les professionnels (aides-soignants ou infirmiers). Au-delà de leur seule expérience, les candidates y mobilisent un ensemble large de ressources sociales, réajustées au fil des essais et erreurs, liées à leur parcours. Mais chaque tentative est susceptible de disqualifier leur parcours et leurs compétences en même temps que de compromettre leur avenir.

À partir d'une enquête sociologique relative aux politiques, professions et pratiques de santé en territoires populaires, menée durant quatre ans au sein d'une municipalité communiste au nord de Paris, Laure Pitti et Audrey Mariette se proposent d'étudier comment différentes catégories d'acteurs mettent en œuvre une politique locale de santé publique. Elles analyseront le travail au quotidien des professionnels de soins de premier recours et des agents municipaux et associatifs en charge des politiques de santé publique, pour comprendre les processus de classement/déclassement/reclassement des populations à l'œuvre dans les catégories, les dispositifs et les pratiques de santé publique. En croisant l'analyse de ces pratiques de travail avec celle des socialisations et des ressources des acteurs enquêtés, elles interrogeront la manière dont ces derniers participent à reproduire et/ou contester l'ordre social, dans un contexte de remise en cause de l'État social.

2.3 « CLASSER POUR SOIGNER ? PRATIQUES (INTER) PROFESSIONNELLES DE CLASSEMENT DANS LE MONDE DE LA SANTÉ »

AMPHI 5

ANNE-MARIE ARBORIO, LEST, AMU/CNRS

« Les "faisant fonction" d'aide-soignante face à la validation des acquis de l'expérience : au risque de l'invalidation par d'autres professionnels »

AUDREY MARIETTE & LAURE PITTI, Paris 8, Cresppa-CSU

« Travailler en santé publique, classer des populations : reproduction ou contestation de l'ordre social ? »

ORGANISATION ET ANIMATION

LUCILE GIRARD (RT1), Centre Georges Chevrier, U. de Bourgogne,

CÉCILE FOURNIER (RT19), IRDES, LEPS

2.4 « SOCIOLOGIES, SOCIOLOGUES EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT »

AMPHI 2

DIDEM DANIS, Université de Galatasaray (Turquie)

SARI HANAFI, American University of Beirut (Liban),
International Sociological Association

IMED MELLITI, Institut Supérieur des Sciences
Humaines de Tunis, Université de Tunis El Manar
(Tunisie)

MARLÈNE NASR, Arab Center for Research and
Policy Studies (Qatar)

FATOU SOW, CNRS/SEDET, Université Paris Diderot
et Institut fondamental d'Afrique noire/Université
Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal),

Cette semi-plénière a pour objectif de faire le point avec nos collègues sur l'état des sociologies et de la pratique des sociologues aujourd'hui en Afrique, au Moyen Orient et en Turquie. Nous n'avons pas mis, à escient, le mot "sud" dans le titre afin de ne pas cantonner et situer la discussion dans une division internationale des savoirs que nous validerions. Néanmoins, si en effet, les situations sont très diversifiées selon les contextes, la question des inégalités produites dans et par « l'internationalisation » des savoirs sera posée en miroir, de même que les conditions d'élaboration, de circulation et d'usages pratiques des paradigmes. Dans le cadre de cette semi-plénière, l'idée est de mieux comprendre la situation (dans les deux sens du terme) de travail des sociologues, par une invitation au voyage dans différentes régions du monde. Nous nous intéresserons aux grandes thématiques abordées et traitées, à leurs hiérarchies, leurs fortunes et leurs langages. Nous nous intéresserons aussi à la question de l'internationalisation de la sociologie, de la circulation des savoirs et de l'articulation entre société savante et société experte.

ORGANISATION ET MODÉRATION

MUSTAPHA EL MIRI, DELPHINE MERCIER,
Lest, AMU/CNRS

MYRIAM CATUSSE, VINCENT GEISSER,
IREMAM, AMU

FRANCESCA SIRNA, CNE, EHESS/AMU

Les échanges internationaux et la circulation transnationale sont une pratique relativement ancienne des mondes intellectuels et savants. Ils se sont néanmoins fortement intensifiés depuis le XIX^e siècle et – surtout – depuis la fin des années 1980. La discipline sociologique n'échappe pas à ce mouvement de fond comme en témoignent, par exemple, la création et le

développement d'associations professionnelles internationales telles que l'*International Sociological Association* (ISA), la *European Sociological Association* (ESA) et l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) durant la seconde moitié du XX^e siècle ; mais aussi l'accroissement considérable des traductions en sciences humaines et sociales sur la même période. S'ils sont porteurs d'importants progrès en termes de compréhension du monde social, notamment par l'examen attentif du caractère parfois arbitraire des catégories d'analyse nationales qu'ils imposent nécessairement, ces échanges sont également le vecteur de rapports de domination entre traditions intellectuelles nationales et constituent en eux-mêmes des enjeux de lutte entre sociologues à l'échelle internationale comme intranationale et entre sociologie et d'autres disciplines de sciences sociales. En intégrant un nombre toujours plus important de membres issus d'horizons divers, ces espaces de discussion transnationaux permettent une circulation élargie des concepts et outils sociologiques, mais peuvent également servir de vecteur d'uniformisation des débats et des horizons scientifiques. Cette semi-plénière se voudrait l'occasion de revenir sur les logiques sociales, historiques et politiques qui sous-tendent ce tournant « global » des sciences sociales, les gains heuristiques qui en découlent et les limites potentielles de cette expansion.

Parallèlement à ce développement d'espaces transnationaux d'échanges sociologiques, sont également intervenus depuis les années 1990 un développement des outils internationaux de promotion et d'évaluation de la recherche académique et une internationalisation de l'évaluation des outils nationaux de soutien à la recherche. Accentuée ces dernières années sous la pression de l'*accountability* des institutions d'enseignement supérieur dans de nombreux pays, par la montée en puissance des palmarès internationaux, et facilitée par l'existence de larges bases de données scientométriques, cette internationalisation des modalités de classement des sociologues entre eux et elles n'est pas sans conséquence sur leurs cadres de travail symboliques et matériels. Cette semi-plénière sera également le lieu d'un retour sur expérience de la part de plusieurs chercheurs et chercheuses ayant expérimenté régulièrement de tels dispositifs.

3.1 « CE QUE L'INTERNATIONALISATION DES SCIENCES SOCIALES FAIT AUX CLASSEMENTS SOCIOLOGIQUES ET AUX CLASSEMENTS DES SOCIOLOGUES »

AMPHI GUYON

STÉPHANE DUFOIX, SOPHIAPOL,
U.Paris-Nanterre, IUF

SARI HANAFI, American University of Beirut,
International Sociological Association

GISÈLE SAPIRO, CESSP, CNRS/EHESS

ANIMATION

SIMENG WANG (CE AFS) CERMES3, CNRS

Depuis Max Weber, les sociologues connaissent l'importance des règles juridiques dans les mécanismes de domination. Depuis « La force du droit » de Pierre Bourdieu, ils et elles savent aussi que le droit tire sa puissance de sa capacité à produire et à légitimer des catégories qui participent à la structuration et à la hiérarchisation des statuts sociaux et des identités. Un tel questionnement n'est

pas réservé à la sociologie critique française ; dans un article classique du courant américain *Law and Society* ("Suspended in Space: Bedouins under the Law of Israël"), Ronen Shamir a montré que les catégories juridiques portent non seulement sur les populations, mais aussi sur le temps, sur l'espace, ainsi que sur la frontière entre nature et culture. En d'autres termes, le droit est un instrument puissant de « construction de l'ordre du monde » (Jacques Commaille) ; indissociablement cognitif et normatif, il manifeste les rapports de pouvoir qui participent à sa construction tout en redistribuant les inégalités entre groupes sociaux.

Dépassant une vision idéale de la juridicité, les sociologues du droit ont montré que celle-ci se constitue à travers les activités que les actrices et acteurs sociaux engagent pour la faire exister. Or, ces activités reposent sur des ressources inégalement réparties dans l'espace social. Pierre Bourdieu a insisté sur le monopole du savoir juridique détenu par les professionnel-le-s du droit, dont il a fait une caractéristique essentielle du champ juridique. Celui-ci est structuré par les concurrences et les rapports de force entre ces professionnel-le-s pour « dire » le droit, c'est à dire pour qualifier les pratiques sociales et, ainsi, les cadrer et les encadrer. Pierre Bourdieu a certes reconnu qu'un grand nombre d'agents sociaux – et particulièrement

les agents de l'État – font exister le droit en « jouant » avec les règles, mais il a aussi souligné que le pouvoir des juristes sur la société réside dans leur expertise : c'est justement parce que les profanes en sont dépourvus que la domination par le droit opère si efficacement.

Cette séance semi-plénière propose de remettre sur le métier

la réflexion sur l'interdépendance entre catégories juridiques et classements sociaux en discutant la portée sociale de l'expertise juridique. Le travail des différentes catégories de professionnel-le-s du droit (juges, avocat-e-s, universitaires notamment) est évidemment incontournable dans cette perspective. Cependant, la définition, le commentaire et la mise en forme des classements juridiques ne sont pas réservés aux juristes. Ils mobilisent des acteurs et actrices intervenant au titre de savoirs et de pouvoirs acquis dans d'autres espaces professionnels ou encore dans d'autres sphères de vie – dont le militantisme ou la confrontation personnelle aux institutions.

Cette séance examinera les modes de mise en relation de plusieurs types d'expertise en matière de catégorisation des objets et des sujets du droit. Elle montrera comment ces catégories juridiques sont définies, mobilisées, interprétées, critiquées et légitimées en référence à

des classements profanes mais aussi à d'autres savoirs (médecine, management, sciences sociales, etc.). Examiner les interdépendances entre les classements juridiques et d'autres classements sociaux permettra de mieux comprendre les relations de pouvoir structurant l'universalisation, l'officialisation et l'imposition des visions du monde des juristes, d'autres expert-e-s et des profanes.

3.2 « DES CATÉGORIES JURIDIQUES AUX CLASSEMENTS SOCIAUX : QUELS POUVOIRS POUR LES EXPERT.ES ? »

AMPHI 1

ESTELLE D'HALLUIN, CENS, CNRS/U. de Nantes,

« Les modalités de production et de légitimation des catégories juridico-administratives dans leur relation aux savoirs profanes et médicaux dans de domaine de l'asile »

ANTOINE VAUCHEZ, CESSP, CNRS/EHESS/Paris 1

« Enquêtes sur les relations des avocats d'affaires parisiens aux espaces politico-administratifs »

LAURENT WILLEMEZ, Printemps, UVSQ

« Manières dont le droit du travail et ses acteurs, professionnels et non-professionnels, contribuent à la production de catégories dans le monde du travail »

ORGANISATION

ÉMILIE BILAND, (RT 13) ARENES, Rennes 2

CORINNE DELMAS, (RT27) CENS, CNRS/U. de Nantes

JÉRÔME PACOURET, (RT27) CESSP-CSE, EHESS

La mise au jour des opérations concrètes et des processus aboutissant aux catégorisations et à leurs effets, notamment aux mécanismes de domination, en particulier dans le système éducatif, constitue l'une des activités au cœur du travail de la sociologie générale comme de celle de la connaissance et de l'éducation depuis Durkheim. Travail lié à celui de Mauss (Durkheim & Mauss, 1903 ; Weber & Sembel, 2019), et poursuivi par celui de Bourdieu et de son équipe (par ex. Bourdieu, Passeron, de Saint-Martin, 1965), ou par celui de Baudelot et Establet (par ex. Baudelot, Establet, 1971). Comment, dans le système éducatif, enseignants, chercheurs, experts, décideurs, classent, déclassent, et réorganisent des catégories qu'ils participent directement à produire (par ex. Céreq, 2017) ? Comment les classements sont-ils reçus (par ex. Pons, 2017), dans les familles, à l'école, au travail, dans l'espace public ?

3.3 « LA RÉCEPTION DES CLASSEMENTS DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION »

AMPHI 5

XAVIER PONS, LIPHA, UPEC/ESPÉ,

« Le pouvoir des classements : une approche configurationnelle »

ANNABELLE ALLOUCH, CURAPP, UPJV

« Le concours comme technique de gouvernement. Critères, procédures et productions des affects dans les classements scolaires, d'Harvard à Parcoursup »

ROGER ESTABLET, LAMES, CNRS/AMU

« Inégalités et classements »

ANIMATION

NICOLAS SEMBEL (RT36), ADEF, LAMES, AMU/ESPÉ,

« Autant de moments charnières qui ouvrent des possibles et en ferment d'autres, qui barrent l'accès à certains espaces sociaux, participant de fait à l'inégale répartition des ressources matérielles et symboliques », comme l'exprime l'appel général du congrès 2019 l'AFS (par ex., Allouch, 2017). Dans le champ de l'éducation, de façon plus ou moins indépendante du pouvoir politique, se développent des institutions ou des dispositifs qui visent à évaluer, à classer, à partir de critères et de légitimités qu'ils travaillent en même temps à imposer ; leurs sociologues classent, ce qui a des implications fondamentales sur les conclusions auxquelles mènent leurs analyses. L'exemple du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) (en passe d'être) brutalement supprimé et les débats qu'il suscite en sont la preuve (par exemple, Cnesco, 2016).

En effet, comme le rappelle encore l'appel général du congrès, une nécessaire démarche épistémologique rappelle que « classer » (de même que diagnostiquer) n'est pas en soi le gage d'une démarche scientifique : le potentiel heuristique de la démarche classificatoire est en effet tributaire de « l'attitude mentale » de distanciation par rapport à l'ordre des choses (cf. par ex. Durkheim et Mauss, 1903), et d'une réflexivité nécessaire par rapport aux effets de nos choix, de nos catégorisations et de nos classements ; réflexivité différenciée selon que l'on est chercheur, enseignant ou expert, et en sociologie de l'éducation ou en sciences de l'éducation (ces dernières étant inscrites dans l'ordre de la « théorie pratique » selon Durkheim). L'ensemble du processus de recherche peut ainsi être interrogé, depuis la demande sociale ou la question scientifique de départ, jusqu'aux modalités de réception des catégorisations (par ex. les stéréotypes filles-garçons à l'école et les inégalités qui les sous-tendent, *Éducation et formations*, 2005), et aux conditions de l'appropriation la plus large de la démarche scientifique de questionnement et d'enquête. Ce qui interroge enfin les politiques mises en œuvre pour répondre aux alertes de la sociologie de l'éducation, par exemple celle de l'éducation prioritaire, ou celle, en ESPÉ, de la formation des enseignants et des CPE adossée à la recherche ; et particulièrement sur la métropole de Marseille.

Références citées :

- Allouch A., 2017, *La société du concours*, Paris, Seuil.
AFS, Appel général du congrès 2019, url=<https://afs-socio.fr/aix-en-provence-2019-les-premieres-informations>
Baudelot C., Establet R., 1971, *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero.
Bourdieu P., Passeron J.-C., de Saint-Martin M., 1965, *Rapport pédagogique et communication*, Paris, Mouton/La Haye.
CÉREQ, 2017, *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2013. Résultats de l'enquête 2016*, Marseille.
CNESCO, 2016, *Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? Rapport sous la direction de N. Mons*, Paris.
Durkheim E., Mauss M., 1903/1969, « De quelques formes primitives de classifications. Contribution à l'étude des représentations collectives », p. 13-89 dans M. Mauss, *Œuvres* (éd. V. Karady), 2, Paris, Minuit.
Éducation et formations, Dep, sept. 2005, 72.
Pons X., 2017, *Débat public et action publique en éducation en France dans les années 2000. Une sociologie des configurations de dicibilité*, HDR.
Weber F., Sembel N., 2019, « Une étape méconnue dans l'œuvre de Mauss », p. 1- 40 dans M. Mauss, *La Prière, 1909/2019* (éd. F. Weber & N. Sembel), Paris, Puf.

SEMI-PLÉNIÈRES 3 VENDREDI 30

10 H 30 - 12 H 30

3.4 « LE DÉVELOPPEMENT AU PRISME DE L'ENVIRONNEMENT : D'UN CONCEPT CRITIQUE À UNE INJONCTION IDÉOLOGIQUE »

AMPHI 2

FLORENCE PINTON, SAD-APT,
AgroParisTech/INRA

PHILIPPE LAVIGNE DELVILLE, GRED, IRD/U.
Paul Valéry Montpellier

ORGANISATION ET ANIMATION
LPED/RT38

L'objectif de cette semi-plénière est d'engager une réflexion sur les cadres conceptuels qu'offre la sociologie pour questionner la relation environnement - développement. Les injonctions actuelles, pensées à l'échelle internationale au travers, par exemple, des Objectifs de Développement durable (les ODD) de l'ONU nous conduisent à réinterroger ce terme qui fut d'abord un concept opératoire pour penser la surexploitation des ressources naturelles, la répartition inégalitaire des richesses et l'imposition d'un modèle de production fondée sur la croissance. Devenu outil d'évaluation et de classification, mais aussi de cadrage international des politiques environnementales et sociales, le développement s'apparente aujourd'hui à un impératif idéologique qui, en mobilisant des outils incitatifs d'intervention publique, aboutit à un modèle globalisé de réponses aux effets sociaux et environnementaux des politiques libérales de croissance économique.

En interrogeant les fondements critiques du concept de développement et la façon dont il a pu être mobilisé par la sociologie, il s'agira d'analyser son usage contemporain comme moyen de hiérarchisation, de classement des pays, d'évaluation des systèmes économiques et sociaux nationaux et de comprendre dans quelle mesure les sciences sociales et notamment la sociologie participent de ce processus. Comment les nouvelles injonctions environnementales et démographiques pensées à l'échelle globale agissent-elles aux échelles locales ? Comment permettent-elles aux acteurs locaux de se positionner dans de nouveaux rapports sociaux ? Comment réinterprètent-ils ces nouvelles catégorisations ? Il s'agira au final d'interroger la sociologie du développement dans sa capacité à étudier, de manière itérative, l'injonction internationale et l'application locale, l'adhésion et la résistance au pouvoir normatif des catégorisations et les effets multiples et cumulatifs des conséquences sociales, politiques ou environnementales des choix de développement.

Deux entrées analytiques sont proposées au travers des communications : Florence Pinton, en restituant son propre parcours sociologique, se propose d'interroger la prise en charge contemporaine des enjeux environnementaux (biodiversité, changement climatique) à partir d'une approche en termes de développement. Philippe Lavigne Delville proposera, quant à lui, à partir de ses analyses de l'action publique, une réflexion sur le pilotage par les indicateurs et ses effets sur la catégorisation des sociétés.

		SESSION								
		1	2	3	4	5	6			
RT	SALLE	JOUR								
		ÉT.	MARDI 10H30 12H30	MARDI 16H30 18H30	MERC. 9H 10H30	MERC. 11H 13H	JEUDI 9H 10H30	AG RT VEND. 9H 10H	VEND. 14H 16H30	
RT01 Savoirs, travail, professions	D009	RDC	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT01 - BIS	D007	RDC	X	X	X	X	X	X		X
RT02 Migrations, Altérité et Internationalisation	D003	RDC	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT02 - BIS	A203	2 ^e		X chez RT 15	X					
RT02 - TER	B222	2 ^e								X
RT03 Normes, déviances et réactions sociales	D001	RDC	X	X			X	X	AG	X
RT04 Sociologie de l'éducation et de la formation	E003	RDC	X	X	X	X	X	X	AG	X chez RT 46
RT04 - BIS	D005	RDC	X	X	X	X	X	X		X
RT04 - TER										X chez RT 50
RT05 Classes, inégalités, fragmentations	E005	RDC	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT05 - BIS			X chez RT 15							
RT06 Politiques sociales, protection sociale et solidarités	E002	RDC	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT06 - BIS	E004	RDC		X	X	X	X	X		X
RT07 Vieillesse, vieillissement et parcours de vie	E007	RDC	X	X	X	X	X	X	Mercredi 17-18h	X
RT08 Sociologie du militaire : sécurité, armées et société	E006	RDC	X	X	X	11h-17h visite école de l'air sur réservation	X	X	AG	
RT09 Sociologie de l'urbain et des territoires	E010	RDC	X	X avec RT 26	X	X avec RT 26	X	X	AG	X
RT09 - BIS	A203	2 ^e					X	X		X

		SESSION							
		1	2	3	4	5	6		
RT	SALLE	JOUR	MARDI	MARDI	MERC.	MERC.	JEUDI	AG RT	VEND.
	ÉT.	10H30 12H30	16H30 18H30	9H 10H30	11H 13H	9H 10H30	9H 10H	14H 16H30	
RT10 Sociologie de la connaissance	E012	RDC	X	X	X	X	X	AG	X
RT10 - BIS	A227	2 ^e					X		X
RT11 Sociologie de la consommation et des usages	E011	RDC	X	X	X	X chez RT 12	X	AG	
RT11 - BIS	B222	2 ^e			X				
RT12 Sociologie économique	E013	RDC	X	X	X	X avec RT 11	X avec RT 26	AG	X
RT12 - BIS						X chez RT 18			
RT13 Sociologie du droit et de la justice	E112	1 ^e	X	X	X	X	X	AG	X avec RT 29
RT13 - BIS	B202	2 ^e			X	X			
RT14 Sociologie des arts et de la culture	E110	1 ^e	X	X	X	X	X	AG	X
RT14 - BIS	B202	2 ^e	X	X					X chez RT 27
RT15 Sociologie de la jeunesse	E108	1 ^e	X avec RT 5	X avec RT 2	X avec RT 28	X avec RT 22+40	X avec RT 34	AG	X
RT 15 - BIS						X chez RT 22			
RT16 Sociologie clinique	E111	1 ^e	X avec RT 25	X avec RT 25	X	X avec RT 19	X	AG	X avec RT 30
RT17 Gestion politique du corps et des populations	E106	1 ^e	X	X	X	X	X	AG	
RT18 Relations Professionnelles	E105	1 ^e	X	X	X	X avec RT 12	X	AG	
RT19 Santé, Médecine, Maladie et Handicap	E104	1 ^e	X	X	X	X	X	AG	X
RT19 - BIS	E102	1 ^e	X	X	X	X	X		X
RT19 - TER						X chez RT 16			
RT20 Méthodes	E103	1 ^e	X	X	X	X	X	AG	
RT21 Mouvements sociaux	B115	1 ^e	X	X	X	X	X	AG	X
RT21 - BIS	B222	2 ^e				X			

		SESSION									
		1	2	3	4	5	6				
RT	SALLE	JOUR									
		ÉT.	MARDI	MARDI	MERC.	MERC.	JEUDI	AG RT	VEND.		
RT34 Sociologie politique	B102	1 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT35 Sociologie du monde associatif	B101	1 ^e	X	X chez RT 30	X	X	X	X	X	AG	X
RT36 Théories et paradigmes sociologiques	B103	1 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	
RT37 Sociologie des médias	E223	2 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	
RT38 Sociologie de l'environnement et des risques	E225	2 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT38 - BIS	E203	2 ^e	X chez RT 45		X	X	X	X			
RT40 Sociologie des institutions	E227	2 ^e	X	X	X	X	X chez RT 15			AG	
RT40 - BIS							X chez RT 22				
RT41 Corps, techniques et société	A227	2 ^e			X	X	X	X		Mercredi 12h30-13h30	
RT42 Sociologie des élites	A225	2 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT43 Sociologie et religions	A217	2 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	X chez RT 28
RT45 Sociologie des conflits	A215	2 ^e	X avec RT 38	X	X	X	X	X	X	AG	
RT46 Formation, certification, qualification	A208	2 ^e	X	X			X	X	X	AG	X avec RT 4+25
RT47 Sociologie Visuelle et Filmique	A206	2 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	X
RT48 Articulation vie familiale/vie pro - et recomposition des temps sociaux	A204	2 ^e		X	X	X	X	X	X	AG	X avec RT 33
RT49 Histoire de la sociologie	A202	2 ^e	X	X	X	X	X	X	X	AG	
RT50 Socialisations	A209	2 ^e	X	X avec RT 28	X	X	X	X	X	AG	X avec RT 4

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSES

Les manifestations scientifiques du congrès se tiendront du 27 au 30 août 2019, à l'Université d'Aix-Marseille : 3-29 avenue R. Schuman, 13628 Aix-en-Provence.

Attention : l'entrée se fera impérativement au 3 avenue R. Schuman et il ne sera pas possible de circuler sur le site du congrès sans badge. Les valises seront obligatoirement déposées au vestiaire à l'entrée du site.

Les repas du midi auront lieu au Restaurant Universitaire Fenouillères, en deux services.

Le jeudi 29 août, les congressistes qui se seront inscrit.e.s participeront à la soirée du congrès, qui se déroulera sur le parvis du CROUS devant le Restaurant Universitaire Fenouillères sur le parvis de la faculté de droit.

TRANSPORTS

RALLIER AIX-EN-PROVENCE

Depuis la gare d'Aix-TGV ou l'Aéroport Marseille-Provence :
- navette RDT13, terminus gare routière d'Aix-en-Provence

Depuis Marseille :

- Cars direct Marseille-Aix au départ de la gare routière, fréquence élevée et trajet rapide par l'autoroute. Arrêt sous-préfecture, puis longer l'avenue Winston Churchill jusqu'à l'entrée de la Faculté de droit.
- Train Marseille-Aix-en-Provence, gare du centre-ville

Calculateur de trajet pour la métropole :

<https://www.lepilote.com/>

WIFI

Pour se connecter sur le site du congrès :

<https://www.eduroam.fr/> (France) et

<https://www.eduroam.org/> (International)

seront disponibles. N'oubliez pas de mettre à jour vos identifiants avant de partir.

Un identifiant et un mot de passe personnels pour le réseau AMU sont indiqués dans la pochette individuelle remise à l'arrivée sur le site.

SE DÉPLACER DANS AIX-EN-PROVENCE

Le congrès en bus

Depuis la gare routière d'Aix-en-Provence ou le parking relais Krypton* :

- bus n°7, arrêt Churchill

Pour tout autre point de départ, calculateur de trajet :

<https://www.aixenbus.fr/>

*le tarif du bus est inclus dans le stationnement.

Aixprit Vélo

Location de vélo à la demi-journée, journée ou à la semaine. 10% de réduction pour une location sur présentation de votre facture d'inscription. Il suffit de préciser "Congrès AFS" dans la section "commentaire" lors de votre réservation.

8 Avenue Saint Jérôme, 13100 Aix-en-Provence

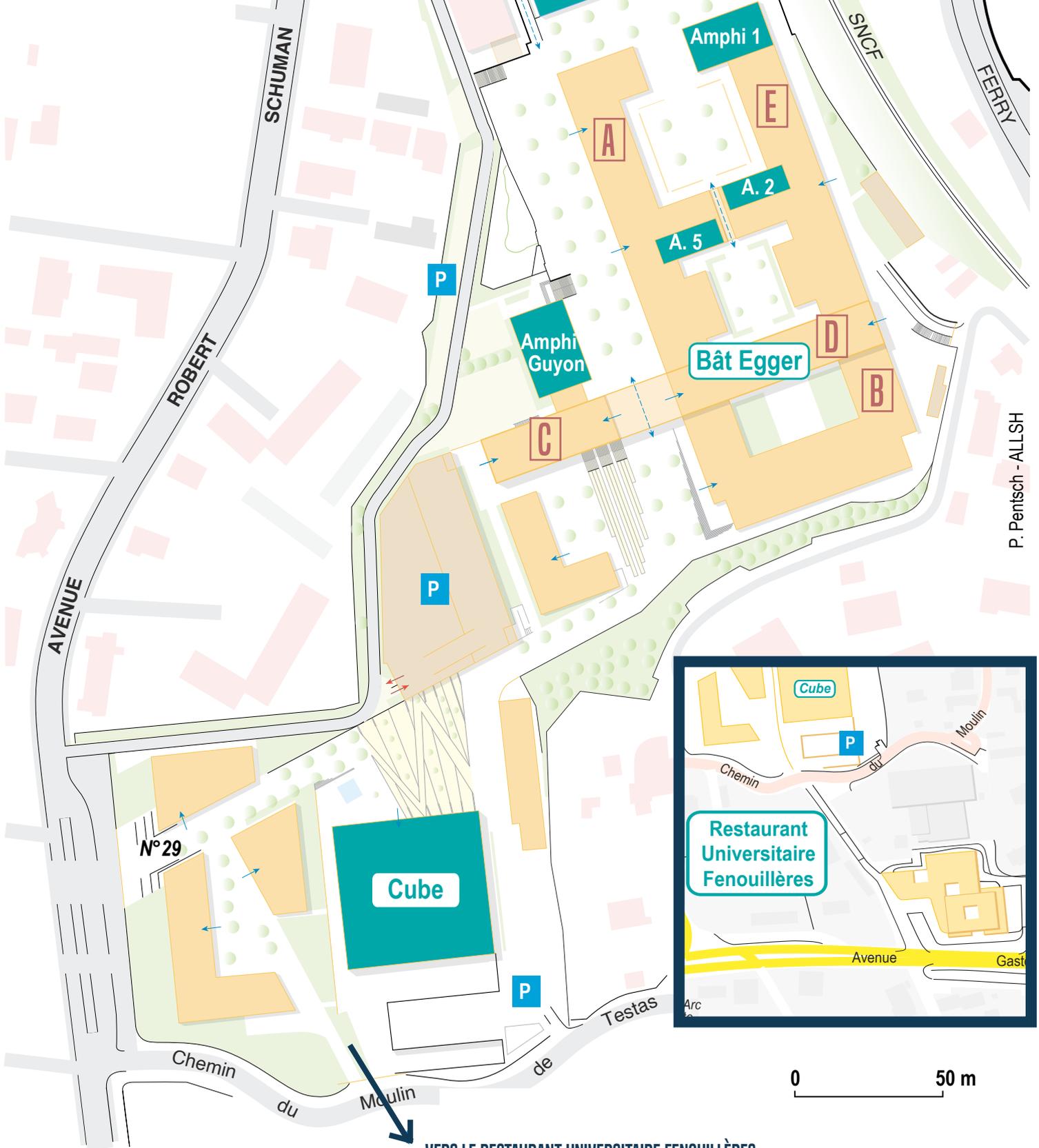
04 42 21 24 05

<https://www.aixpritvelo.com/location-rental/>

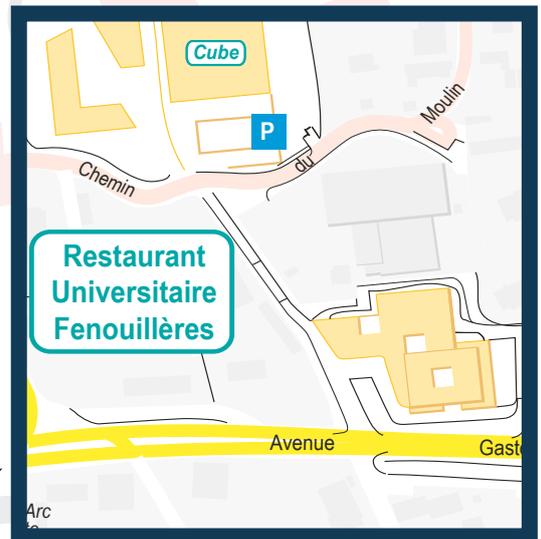
PC SÉCURITÉ

en cas d'urgences - sûreté et incendie : 04 42 22 10 20

VERS L'ACCUEIL DU CONGRÈS, OBLIGATOIREMENT AU 3 AV. R. SCHUMAN



P. Pentisch - ALLSH



0 50 m

VERS LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE FENOULLÈRES

Le comité exécutif de l'AFS tient à remercier très chaleureusement pour leur accueil enthousiaste et leur aide immense, le comité de coordination de l'équipe locale : Thierry Berthet, Nathalie Besset, Delphine Mercier et tout particulièrement Mustapha El Miri, homme orchestre et cheville ouvrière de ce congrès, ainsi que le LEST et son investissement sans restriction dans l'organisation de ce congrès Aixois. Le CE tient également à remercier nommément le comité d'organisation : Flora Bajard, Driss Belkasmî, Claire Bidart, Anne Bonneville, Frederic Decosse, Georges Digrandi, Isabelle Doumlin, Corine Eyraud, Laurent Giglio, Julien Gros, Xavier Joutard, Annie Lamanthe, Jocelyne Martinière-Tesson, Patrick Perez, Elie Perrichon, Martin Pontier, Ingrid Tucci et Antoine Vion, qui se sont réparti l'organisation des repas, de la soirée, de l'accueil, de la logistique et du zéro déchet avec une rigueur inégalée. Nous remercions également l'Université d'Aix-Marseille, son site Schuman, le département de sociologie et les laboratoires ADEF, Centre Norbert Elias, IREMAM, LAMES, et LPED.

Un grand merci aussi aux organisateurs et organisatrices des semi-plénières, à l'ASES pour sa participation à l'organisation des états généraux, et surtout aux responsables de RT qui font exister le congrès, à chaque édition.

Merci à Tommy Dessine pour l'affiche du congrès, la mise en abîme d'un bureau de sociologue et ses dessins *live* pendant le congrès, à Arnaud Caderas et Jérôme Caniard de Klappagency, qui n'ont pas compté leurs heures (et leurs week-ends) dans la création et le développement du site de l'AFS, et enfin à l'entreprise Gaspajoe qui a rendu possible notre tentative de « zéro déchet » en acceptant ce partenariat.



AVERTISSEMENT

Ce programme est fondé sur les informations mises en ligne par les participant.e.s et organisées par les responsables des Réseaux thématiques (RT) à la date du 18 juin 2019. Les changements de dernière minute ou les ajouts survenus depuis cette date ne sont accessibles que sur le site Internet de l'Association Française de Sociologie (<http://www.afs-socio.fr>) et plus particulièrement dans le programme en ligne.

Les RT 32, 39 et 44 n'organisent pas de session lors de cette édition du congrès.

Réalisation : Pierre Bataille, Isabelle Bruno, Muriel Darmon, Iris Loffeier, Elie Perrichon, Mathilde Pette.